

Renouvellement de l'inscription Année scolaire 2021-2022

Chers parents,

Afin de simplifier la procédure d'inscription pour les enfants déjà inscrits, les dossiers en cours peuvent être reportés pour la prochaine rentrée, à savoir à partir du **15 septembre 2021**. Nous vous demandons de bien vouloir confirmer le renouvellement de l'inscription pour l'année scolaire 2021/2022 en nous retournant le formulaire *Renouvellement* annexé dûment signé et daté.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir nous informer de tout changement nécessaire à la tenue à jour de votre dossier en vérifiant la validité des documents stipulés sur la fiche ci-jointe.

Merci de joindre les documents suivants :

Remplir et signer la fiche de renouvellement

Annexe 1 : (seulement si changements)

Copie de la carte de vaccination

Copie de la carte de sécurité sociale de l'enfant

Pour garantir la sécurité de votre enfant, on demande de bien vouloir y ajouter également les copies des **cartes d'identités de toutes les personnes** (mère, père, enfant, tierce personne)

Annexe 2 :

Horaire

Annexe 4 : (seulement si changements)

Veuillez renouveler toutes les **autorisations** (autorisation tierce personne ; autorisation de se rendre seul; ...)

Annexe 9 :

Remplir l'**Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos)** annexe 9

Note :

Veuillez télécharger svp les annexes 1 et 4 sur le site internet www.aerenzdall.lu ou demander votre fiche chez l'équipe pédagogique en cas de besoin.

Pour les enfants inscrits pendant les vacances scolaires ou les mardis et jeudis après-midi : vous avez la possibilité de demander **une autorisation parentale** à la Commune **qui couvre toute l'année scolaire** (du 15 juillet 2021 -15 septembre 2022 pour les pays : Allemagne, Belgique, France).

Sandy NICOLAY ,
Responsable du Service d'éducation et d'accueil « Aerenzdallgemeng »

Renouvellement de l'inscription

Année scolaire 2021-2022

Nous soussignés, Madame et/ou Monsieur

Nom et prénom des parents :
Domiciliés à l'adresse suivante:
N° _____, rue _____
L- _____ Lieu _____

donnons notre accord pour la reconduction de l'inscription de notre enfant :

Nom et prénom de l'enfant :
Cycle fréquenté en 2020-2021 :

Nous certifions avoir pris connaissance du **règlement d'ordre interne** 2021 –2022, ainsi que de ses modifications et confirmons la validité des **documents**.

En cas de modification d'un des documents énumérés ci-dessous, nous vous prions à nous faire parvenir ces documents pour que nous puissions mettre à jour votre dossier.

Documents	Modification
Certificats de travail des personnes investies du droit d'éducation attestant qu'elles occupent un emploi salarié et indiquant les heures de travail hebdomadaires ou attestation d'une inscription à l'ADEM.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Copie de la carte d'identité des personnes investies du droit d'éducation, ainsi que de toute personne autorisée à venir chercher l'enfant.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Ordre de domiciliation dûment rempli et signé, si vos coordonnées bancaires ont changé.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le cas échéant une copie du jugement/référé de droit d'éducation	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Le cas échéant une copie de la **carte de vaccination**.

Oui

Non

Pour les enfants qui ont des **allergies ou intolérances**, les documents ci-dessous doivent être **obligatoirement mis à jour** :

- Le cas échéant un certificat médical attestant les allergies et/ou les intolérances (annexe 8).
- Pour les enfants à besoins de santé spécifiques le **Projet d'accueil individualisé** et le **Plan d'Action d'Urgence**.

Les informations erronées pourront donner lieu à une exclusion de l'enfant. Les représentants légaux s'engagent à communiquer chaque changement dans les meilleurs délais, ce qui permettra de mettre à jour le dossier de l'enfant.

Nous reconnaissons avoir reçu et lu :

1. Le règlement d'ordre interne du Service d'éducation et d'accueil
(Vous pouvez télécharger le règlement d'ordre interne sur le site de la commune www.aerenzdall.lu.)
2. La notice d'information spécifique au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par la Croix-Rouge luxembourgeoise (annexe 8).
3. La notice générale de protection des données personnelles - Crèches et Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise disponible sur notre site web (<https://www.croix-rouge.lu/fr/protection-des-donnees/>) et affichée dans la Maison Relais/Crèche.(Annexe 7)

Nous consentons expressément et explicitement à ce que les données de santé de l'enfant renseignées ci-dessus soient traitées par le Service d'Education et d'Accueil de la Vallée de l'Ernz.

Nous vous prions de remplir l'**Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos)** et de la joindre au renouvellement de l'inscription (annexe 9).

Lieu et Date: _____, le ____/____/____

Signature d'un/des représentant/s légal/aux: _____

**Annexe 2 : Fiche de présence pendant la période scolaire Service d'éducation et d'accueil
2021/2022**

Inscription régulière

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07.00-08.00*					
12.00-13.00					
13.00-14.00					
14.00-16.00	Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)
16.00-16.30					
16.30-17.00					
17.00-17.30					
17.30-18.00					
18.00-18.30					
18.30-19.00					

Inscription irrégulière

- Par mois
- Par semaine

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07.00-08.00*					
12.00-13.00					
13.00-14.00					
14.00-16.00	Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)
16.00-16.30					
16.30-17.00					
17.00-17.30					
17.30-18.00					
18.00-18.30					
18.30-19.00					

- › *L'accueil de 7 à 8 heures n'est que possible avec le déménagement prévu en septembre 2021 et les horaires seront adaptés par la suite.

Annexe 9 :

Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos) (enfant mineur ayant moins de 13 ans)

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la prise et la diffusion de l'image (photographie et/ou vidéo) de votre enfant mineur dont l'identité est donnée ci-après, dans le cadre des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise auxquelles il/elle participe et pour les modes d'exploitation précisés ci-dessous.

Nom et prénom de l'enfant :

Service d'éducation et d'accueil:

Dans le souci de devoir assurer la sécurité de votre enfant et d'accomplir nos obligations dans le cadre du contrôle de qualité, nous pouvons être amenés à prendre des photos/films de votre enfant (ex. "badge", porte-folio, poster pédagogique...). Il s'agit alors pour nous de pouvoir respecter le Règlement grand-ducal du 29 juillet 2017 portant établissement du cadre de référence national "Education non-formelle des enfants et des jeunes".

AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL

Je, soussigné(e)

Nom et prénom :

Domiciliés à l'adresse suivante:

N° _____, rue _____

L- _____ Lieu _____

autorise par la présente

le Service Maison Relais et Crèches de la **Croix-Rouge luxembourgeoise**, situé au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg (*cocher les cases*) :

1. Autorisation prise d'image
 à photographier ou filmer mon enfant, dont l'identité est donnée ci-dessus, dans le cadre des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise auxquelles il/elle participe.

Sans avoir coché le point 1, vous pouvez ignorer le point 2.

2. Autorisation utilisation d'image

à utiliser, publier et reproduire ces photographies, vidéos ou leurs adaptations, avec ou sans mention du nom de mon enfant, à des fins illustratives des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise pour *(cocher selon votre préférence)* :

- L'utilisation des photos et vidéos au sein de notre institution (portfolios, documentations d'activités..)
- le journal "Die Kunterbunte", fait par et pour les enfants fréquentant les maisons relais/les crèches;
- la diffusion de photographies et/ou de vidéos sur les supports suivants: site(s) Intranet de la Croix-Rouge luxembourgeoise ; site(s) Internet de la Croix-Rouge luxembourgeoise; publications éditées et publiées par la Croix-Rouge luxembourgeoise telles que des rapports d'activités, newsletters, journaux, brochures, magazines, documents pédagogiques, etc. ; publications éditées et publiées par des tiers (journaux, magazines et autres médias imprimés ou électroniques).
- l'utilisation des photos et vidéos dans le cadre des formations continues

Cette autorisation, consentie à titre gratuit, est valable pour le monde entier. Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre audiovisuelle/cet enregistrement qui restera sa propriété exclusive.

J'atteste avoir reçu une notice d'information relative au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise (page 1/2), avoir lu et compris les informations précitées m'informant de mes droits par rapport à la prise et à la publication d'images concernant mon enfant dont l'identité est donnée ci-dessus, ainsi qu'au traitement associé de ses données personnelles.

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits civils à l'égard du mineur désigné ci-dessus.

Fait à Luxembourg, le _____

Signature du/de la représentant/e légal/e de l'enfant :
